

Insects

QL

461

565A2Z

ENT

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

TOME PREMIER.

Natura maximè miranda in minimis.



PARIS.

MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU JARDINET, N° 13.

1832.

Cette chenille vit au mois de mai sur l'*Aune* (*Alnus viscosa*). Pour se métamorphoser, elle entre en terre, et compose, avec cette substance et un peu de soie, une légère coque.

Elle produit une chrysalide d'un noir un peu rougeâtre.

Description d'un nouveau genre de Crustacé macroure, formant le passage entre les Paguriens et les Thalassinites, par M. GUÉRIN. (Pl. 10. A. fig. 1-7.)

(Séance du 13 juin 1832.)

Quand on découvre un animal qui n'est pas encore enregistré dans le catalogue des êtres connus, et que son organisation ne le place pas nettement dans une des divisions établies par nos prédécesseurs, on est quelquefois très-embarrassé pour lui assigner une place dans une série naturelle; car les auteurs qui ont fondé les méthodes n'ont pu prévoir tous les modes d'organisation que la nature emploie, et il arrive souvent que l'animal observé tient par quelques points à une division, tandis que par d'autres caractères il avoisine un groupe très-éloigné.

Cette circonstance se présente pour nous dans le Crustacé dont nous allons donner la description: il devrait entrer dans la tribu des Paguriens, si l'on ne considérait que le nombre et la disposition des appendices de sa queue; tandis que ses autres caractères doivent le ranger parmi les Thalassinites. Ce Crustacé forme donc, comme le genre *Glaucothée* de M. Edwards, le passage entre ces deux tribus.

L'individu unique sur lequel nous avons fait nos observations étant en très-mauvais état, nous ne pouvons assurer d'une manière bien positive qu'il n'avait pas perdu un des

appendices de sa queue : cependant , en supposant même ce cas , notre Crustacé n'unirait pas moins les deux tribus dont nous venons de parler ; car il ne présenterait qu'un seul rang d'appendices comme les Paguriens , tandis que les Thalassinites en ont deux rangs égaux et réguliers. Quoi qu'il en soit , notre Crustacé forme bien évidemment un genre nouveau , tenant autant des Pagures que des Thalassines , et que l'on ne pourra placer ailleurs que dans l'une de ces deux tribus , en supposant même que de nouvelles observations faites sur des individus mieux conservés fassent trouver plus de trois appendices sous l'abdomen.

Le corps de cet animal est de consistance demi-membraneuse , allongé et comprimé sur les côtés ; sa carapace est très-petite , et couvre à peine la base des quatre premières paires de pieds. On voit , à la suite de cette carapace , un segment thoracique entièrement découvert qui donne attache à la cinquième paires de pattes , et qui ne diffère presque point des segmens suivans appartenant à la queue. Le bord antérieur de la carapace est échancré pour recevoir les yeux et les antennes internes ; ces yeux sont portés sur des pédoncules très-courts ; ils sont peu apparens et presque contigus à leur insertion. Les antennes internes sont insérées un peu plus haut que les externes ; leur pédoncule est d'une longueur égale au tiers de celle de la carapace , composé de trois articles , dont le premier plus court , et les deux suivans égaux ; le troisième article donne insertion à deux filets (fig. 4) égaux en longueur , multiarticulés , placés au dessus l'un de l'autre , et dont le supérieur est renflé vers son extrémité et terminé ensuite en pointe ; ces deux filets ont presque trois fois la longueur du pédoncule ; ils sont garnis d'assez longs poils. Les antennes externes présentent aussi un pédoncule de trois articles ; mais il est plus long que celui des précédentes ; leur premier article est plus épais que les suivans ; dirigé en dedans comme dans

les Pagures , le second est le plus long de tous : il atteint l'extrémité du pédoncule des antennes internes ; le troisième est de moitié moins long que le précédent , et terminé par un long filet multiarticulé ayant au moins la moitié de la longueur de l'animal. Nous n'avons pas cherché à observer toutes les parties de la bouche ; nous avons vu seulement les deuxième et troisième pieds-mâchoires , qui diffèrent un peu de ceux des Pagures et présentent plus d'affinité avec ceux des Gébies ; le premier article des pieds-mâchoires de la seconde paire (fig. 5) est très-court , ainsi que le second ; le troisième est allongé , aplati , fortement cilié en dedans ; le quatrième est court , triangulaire , et forme l'angle droit avec le précédent ; le cinquième est un peu plus grand , également aplati , et le dernier est conique et plus court ; ils sont tous garnis de longs poils. Le palpe flagelliforme est inséré sur le côté externe du premier article ; il est court , à peu près organisé comme chez les Gébies ; il atteint à peine la longueur des deux premiers articles du pied-mâchoire , et se termine par un flagre multiarticulé et garni de longs poils , tandis que chez les Pagures ce palpe est au moins deux fois plus grand que le pied-mâchoire.

Les pieds-mâchoires extérieurs (fig. 6) sont beaucoup plus grands , pédiformes ; leur premier article est court , presque carré ; les deux suivans sont grands , presque égaux , et forment ensemble la moitié de la longueur de cet organe : le second de ces articles est courbé et garni en dedans de petites dents. Les trois articles suivans sont presque égaux , et le dernier est terminé un peu en pointe : tous ces articles sont garnis de très-long poils. Le palpe (fig. 7) est inséré sur le côté externe du premier article ; il est à peine de la longueur des deux suivans , et il est entièrement semblable à celui des pieds-mâchoires précédens.

Les pieds ambulatoires de la quatrième paire manquant à notre individu , nous ne pouvons connaître leur proportion

relativement aux autres ; cependant la hanche qui reste, étant presque de la même force que celles des pieds précédens, nous montre qu'ils doivent être à peu près de la même grandeur ; en adoptant cette induction, il en résulte que les pieds de notre Crustacé vont en diminuant insensiblement, depuis les premiers jusqu'aux quatrièmes, et que les derniers pieds sont démesurément plus petits. Les premiers et seconds sont terminés en pinces ; les premiers sont au moins deux fois aussi longs que la carapace, grêles, composés d'articles presque égaux, à main peu renflée, plus longue que les doigts ou pinces qui la terminent. Les seconds pieds sont un peu plus courts, très-aplatis, relevés et appliqués contre les côtés du céphalothorax ; leurs premier et second articles sont très-courts ; le troisième, le plus grand ; le quatrième, de moitié plus court, un peu renflé à l'extrémité ; la main beaucoup plus courte que les doigts, élargie au poignet avec le doigt mobile, un peu plus long que celui qui lui est opposé. Les pattes de la troisième paire sont encore un peu plus courtes, composées de même jusqu'au poignet ; mais celui-ci est arrondi, large, point dilaté inférieurement en forme de doigt, et terminé par un article courbé et plus court. Ces trois paires de pattes sont garnies de longs cils ; elles ont leur insertion recouverte par les côtés de la carapace ; tandis que les deux paires suivantes prennent attache sur un segment postérieur qui semble divisé en deux, et qui dépend du thorax. Les pattes de la quatrième paire sont perdues : cependant leurs hanches semblent indiquer, comme nous l'avons dit, qu'elles ne différeraient pas des précédentes. Enfin celles de la cinquième paire sont excessivement petites ; leurs deux premiers articles sont très-courts ; le troisième est le plus grand de tous ; les trois suivans sont presque égaux en longueur ; mais le quatrième est un peu renflé. Ces pattes sont garnies de longs poils, et leur longueur est à peu près égale au tiers de celle de la carapace.

L'abdomen est composé de cinq segmens égaux , plus longs que larges , comprimés sur les côtés , d'une consistance semi-membraneuse comme chez les Callianasses ; nous avons observé au bord postérieur gauche du premier , et à la même place , mais à droite , dans le second et le quatrième , un appendice ovifère , composé d'une tige courte , garnie d'un grand nombre de ramuscules en forme de grappe. Le troisième segment ne nous a pas présenté d'organe semblable ; mais il est probable qu'il était tombé : car il est impossible qu'il soit venu à manquer à cette place et qu'il se retrouve à l'anneau qui suit. Ces appendices placés ainsi , l'un à gauche et les autres à droite , et n'étant pas par paire , mais uniques , aux anneaux où on les observe , présentent un fait très-extraordinaire , qu'on ne peut comparer qu'à ce qu'on voit chez les Pagures. Le dernier segment , ou la lame impaire de la nageoire terminale , est arrondi postérieurement , en forme de demi-ovale ; il y a de chaque côté deux lames ovales , à peine plus longues , et insérées sur un article commun , très-court.

Nous proposons de former un nouveau genre avec ce Crustacé. Voici les caractères essentiels que nous pourrions lui assigner.

G. ISÉE. *Isea* (1) , GUER.

Abdomen symétrique , corné et mou comme le reste du corps , divisé en anneaux qui supportent des appendices ovifères placés sur un seul rang au nombre de trois (ou quatre) , et terminé par une nageoire caudale de forme ordinaire. Antennes portées sur des pédoncules de trois articles ; les internes plus courtes , terminées par deux filets égaux , dont le supérieur est claviforme , les externes finissant en un long filet

(1) *Isée* , *Néréide*.

sétiforme. Pattes des deux premières paires plus grandes et didactyles; celles de la troisième paire monodactyles, (celles de la quatrième inconnues,) cinquièmes pattes très-petites, également monodactyles.

ISÉE ALLONGÉE, *Isea elongata*. GUER.

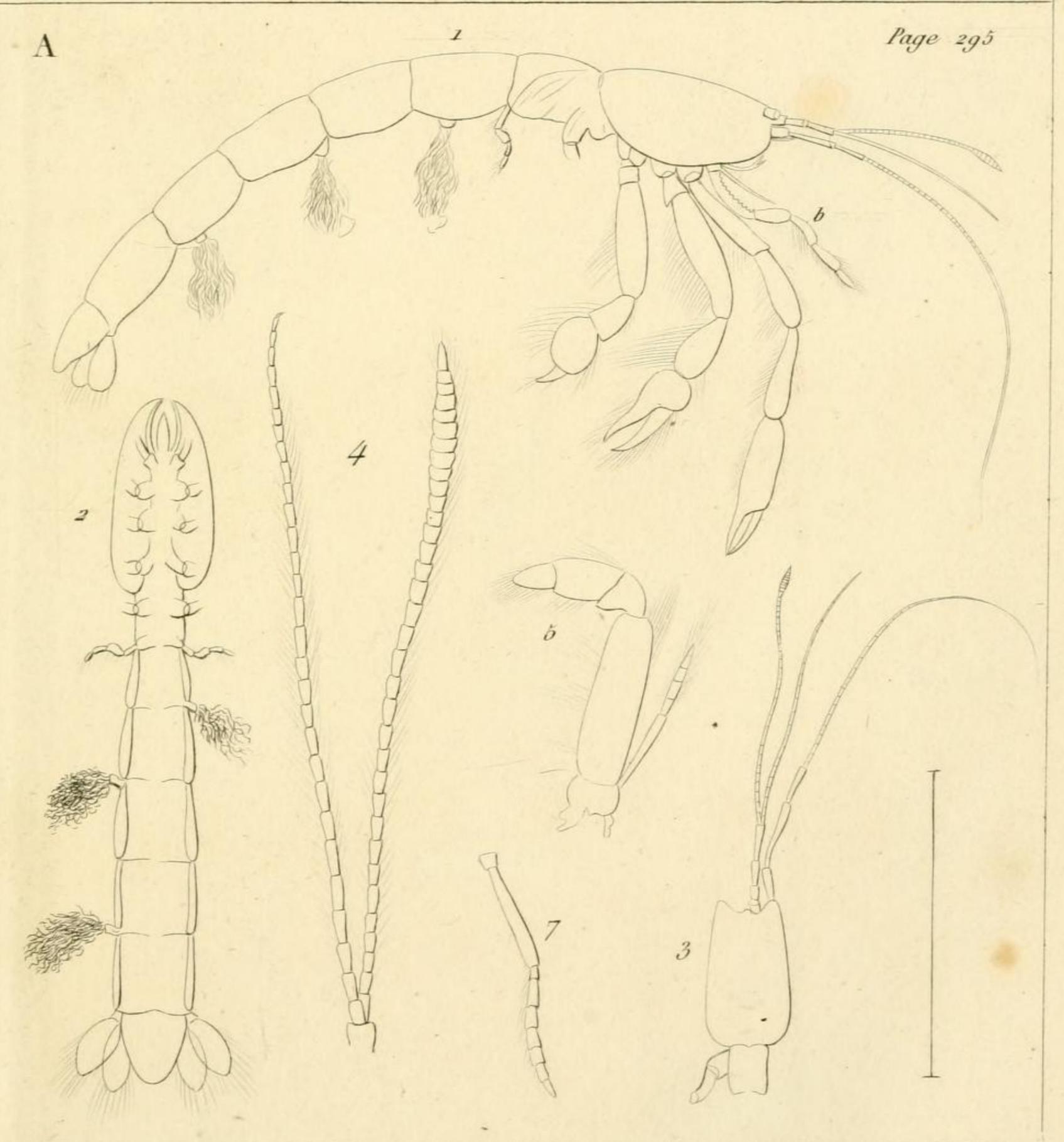
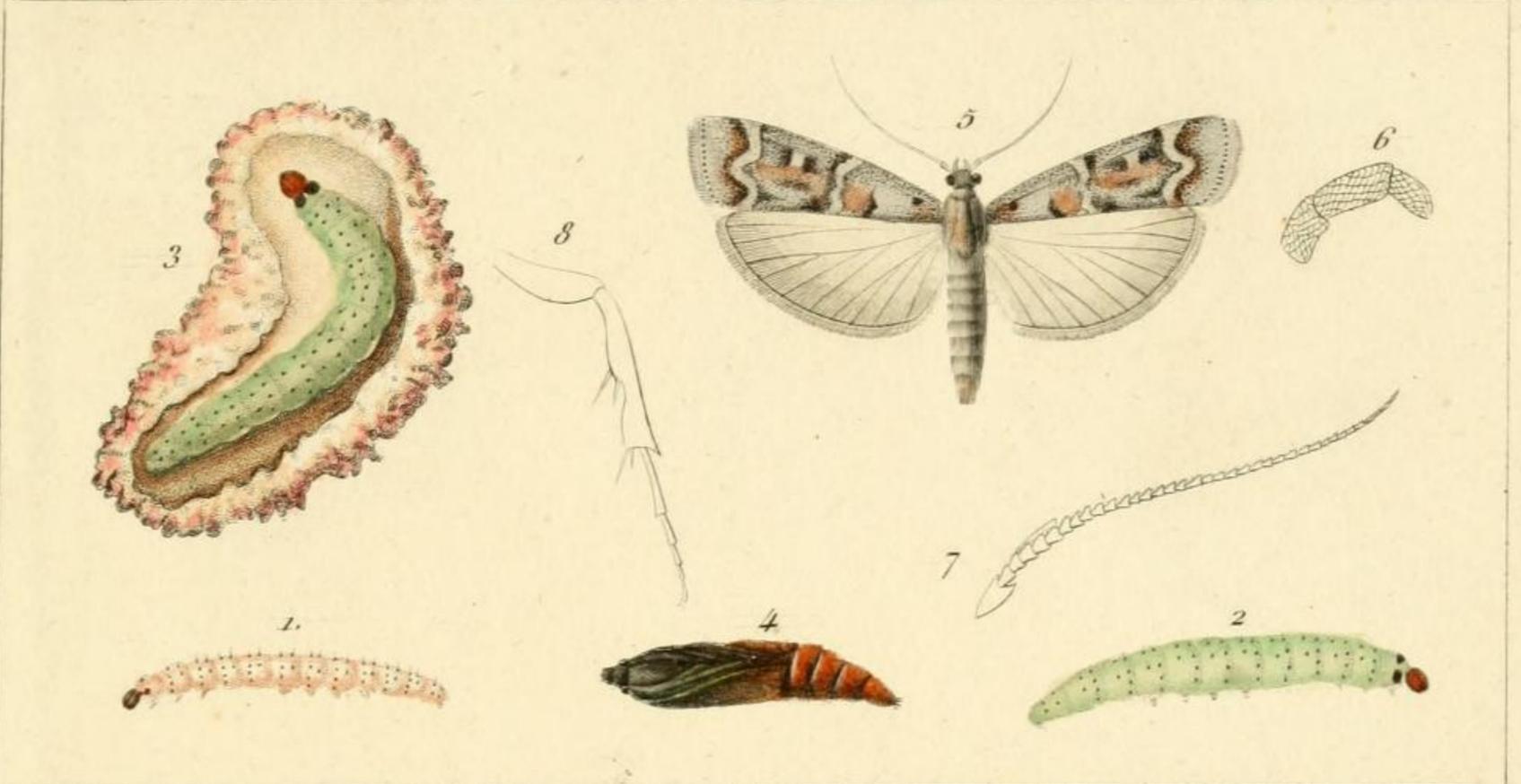
Cette espèce est longue d'environ trois centimètres; sa couleur nous est inconnue; mais dans l'alcool, elle est brunâtre avec quelques portions transparentes. Sa carapace forme un peu plus du cinquième de la longueur totale de l'animal.

Nous ne savons rien de ses habitudes; cependant, à cause de la mollesse de ses tégumens, il est probable qu'elle se tient cachée sous un abri quelconque ou dans un trou qu'elle doit se creuser en terre; elle a été rapportée de l'une des îles Mariannes.

Notice sur une espèce de Tinéite (Tinea Decuriella HUBN.) dont la chenille vit et se métamorphose dans la résine du pin sylvestre (Pinus sylvestris); par M. DUPONCHEL. (Pl. 10.)

(Séance du 4 juillet 1832.)

Malgré les observations des Réaumur, des Dégeer et des autres naturalistes qui sont venus depuis, on est loin de connaître toutes les chenilles des Lépidoptères décrits ou figurés dans les auteurs. Sur trois mille espèces de papillons environ qui ont été trouvées jusqu'à présent en Europe, on en a à peine observé huit cents sous leur première forme. La découverte d'une nouvelle chenille est donc un fait intéressant pour ceux qui s'occupent spécialement de cette partie de l'Entomologie, surtout si cette chenille offre quelque particularité cu-



Page 295

Duponchel et Guérin Pinx.

P. Dumenil Dirca.

Tinea Decuriella (Hubner) 1. Chenille dans son jeune âge 2. Id. Adulte 3. Id. dans sa Coque. 4. Chrysalide 5. Insecte parfait 6. palpe inférieur grossi 7. antenne id. 8. patte postérieure id.

A. *Jsea Elongata* (Guérin.)